Mairie de la Garde — Arrondissement de Toulon

Du Deux novembre **an mil huit cent cinquante**, à dix **heures** du matin

Acte de mariage de Félix Pierre Decugis

âgé de Vingt trois ans, né à la Garde département du Var le Vingt sept du mois de mai mil huit cent vingt sept profession de menuisier domicilié à la Garde département du Var fils majeur de feu François Antoine Decugis en son vivant profession de cultivateur domicilié à la Garde département du Var, décédé le vingt quatre décembre mil huit cent trente huit et de Rose Anne Catherine Marie Lamoudru commerçante, présente et consentante d'une part.

Et de Mlle Marie Blanche Lamoudru, célibataire âgée de vingt cinq ans, née à la Garde département du Var le vingt trois du mois d'avril mil huit cent vingt sept domiciliée à la Garde département du Var fille majeure de Mons. François Lamoudru profession de menuisier domicilié à la Garde département du Var et de dame Marie Blanche Bazer ses père et mère, de Alexandre Joseph Jean Baptiste Pierre d'autre mandataire M. Jaques Marie, le vingt octobre mil huit cent quarante trois d'autre part.

Nº 21.
Decugis
Félix Pierre
&
Lamoudru
Marie Blanche.

Les actes préliminaires sont 1° les publications de mariage faites par nous sans opposition les dimanches vingt sept octobre dernier et trois novembre courant.

Actes de naissance du futur époux, extrait d'acte de naissance de la future épouse, acte de décès du père de la future épouse, extrait d'acte de décès de l'épouse en premières noces du futur époux, renseignements sur les registres courants des décès de cette commune, tout le numéro vingt neuf, tous actes en bonne date et forme.

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er du Code civil, sur le *Mariage*, concernant les *droits et les devoirs respectifs des époux*.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Marie Blanche Lamoudru et l'autre Félix Pierre Decugis

En présence de Mr Charles Victor Simon domicilié à la Garde département du Var âgé de trente sept ans, profession de propriétaire non parent

De Mr Alexandre Aurbert domicilié à Toulon département du Var âgé de vingt neuf ans, profession de maître mécanicien non parent

De Mr Martin, Victor domicilié à la Garde département du Var âgé de trente ans, profession de propriétaire non parent

Et de Mr Oscar Hermann domicilié à la Garde département du Var âgé de quarante ans, profession de serrurier non parent

Après quoi, moi Pierre Paillard maire de la Commune de la Garde faisant fonctions d'Officier public de l'État civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, les quatre témoins et les époux aussi que le père de l'épouse, lors mes ses parents ne sachant ou ne pouvant signer.

Decugis — Charles Simon — Lamoudru — Lamoudru — Aurbert — Vittoz — Hermann — Paillard

Mairie de la Garde — Arrondissement de Toulon

Du Dix neuf novembre **an mil huit cent cinquante** à dix **heures** du matin

Acte de mariage de Joseph François Jacques Latty

âgé de Vingt deux ans, né à la Garde département du Var le quatre du mois de mai mil huit cent vingt huit profession de colporteur domicilié à la Garde département du Var fils majeur de Joseph Jacques Latty profession de propriétaire domicilié à la Garde département du Var, veuf en premières noces et de Rose Marie Auvan décédée en cette Commune de la Garde le vingt deux octobre mil huit cent quarante deux d'autre part.

Et de Rose Félicie Grue (sans profession) âgée de vingt trois ans, née à la Garde département du Var le trois du mois d'octobre mil huit cent vingt neuf domiciliée à la Garde département du Var fille majeure de Joseph François Jacques Grue profession de propriétaire agriculteur domicilié à la Garde département du Var et de Magdeleine Gueit ses parents à Carnoulès d'autre part.

Nº 22.
Latty
Joseph François Jacques
&
Grue
Rose Félicie

Les actes préliminaires sont 1° les publications de mariage faites par nous sans opposition les dimanches trois et dix neuf novembre courant.

Actes de naissance du futur époux ainsi que celui de décès de la mère du futur époux et donne date et forme.

Témoignage authentique du futur époux attestant que le nom patronymique de son père est Latty par un x et non Latteï par un i comme le portait son acte de naissance.

et le tout en forme ; de tous lesquels actes il a été donné lecture par moi Officier public, ainsi que du Chapitre VI du titre V, livre 1er du Code civil, sur le *Mariage*, concernant les *droits et les devoirs respectifs des époux*.

Les contractants ont déclaré prendre en mariage, l'un Rose Félicie Grue et l'autre Joseph François Jacques Latty.

En présence de Mr Pierre Emmanuel Pellon domicilié à la Garde département du Var âgé de trente trois ans, profession de propriétaire non parent

De Mr Joseph André Raynaud domicilié à la Garde département du Var âgé de trente quatre ans, profession de propriétaire non parent

De Mr Emmanuel Clastre domicilié à Toulon département du Var âgé de trente huit ans, profession de marchand de vins amis

Et de Mr Eugène Honoré Latty domicilié à Cuxhaven département du Var âgé de trente quatre ans, profession de marchand de vins frère de l'époux

Après quoi, moi Pierre Paillard maire de la Commune de la Garde faisant fonctions d'Officier public de l'État civil, ai prononcé, au nom de la loi, que lesdites parties sont unies par le mariage. Il a été dressé le présent acte dont lecture a été faite publiquement dans la principale salle de la maison commune, et qui a été signé avec moi, les quatre témoins et les époux aussi que le père de l'époux, lors mes ses parents ne sachant ou ne pouvant signer.

Latty — Félicie Grue — Latty — Raynaud — Pellon — Clastre — Latty — Paillard